

Mobilités 2020-21



FRANCE



**Partir un semestre
ou une année complète avec ISEP**
International Student Exchange Program

1. Le réseau ISEP

International Student Exchange Program

- réseau international
- réciprocité et échange : un.e étudiant.e étranger.e qui arrive à Lille permet à un.e étudiant.e de l'Université de Lille de partir **dans l'établissement étranger de son choix (*)**
- ouvert à **toutes les composantes de l'Université de Lille (*)**

2. Les universités du réseau

- **300 établissements** d'enseignement supérieur sélectionnés par ISEP pour la qualité de leur enseignement et de leur accueil dont **145 universités** partenaires aux Etats-Unis

Destinations privilégiées avec l'Université de Lille : **États-Unis et Canada**

- Exonération des frais d'inscription dans l'université d'accueil
- L'étudiant.e de Lille doit s'acquitter :
 - des frais d'inscription à **Lille**
 - des frais de repas et de logement pour la durée du séjour
 - des frais de dossier et d'assurance santé



3. L'expérience universitaire

- Suivre les enseignements d'un établissement participant au programme pendant **un semestre (1^{er} ou 2nd semestre) ou une année complète**
- Etablir un contrat pédagogique ou contrat d'études signé par :
 - l'étudiant.e
 - l'enseignant.e référent.e de la composante d'origine à Lille
 - l'enseignant.e référent.e de l'université d'accueil
- Valider les examens dans l'université d'accueil. Ceux-ci donnent droit à des crédits qui seront convertis en ECTS à Lille
- Intégrer la mobilité dans un projet d'études à long terme
- Bénéficier d'une expérience universitaire dans un esprit d'échange interculturel

LES ETAPES POUR SE DECIDER

1. **Je réfléchis à mon projet de mobilité...**
2. **Je fais acte de candidature...**
3. **Si je suis retenu.e, je constitue un dossier de candidature pour mon placement...**



1. Je réfléchis à mon projet

- a. Je réfléchis à mon engagement
- b. Je réfléchis au budget : le coût
- c. Je réfléchis au budget : les aides



2. Je réfléchis à mon engagement

- a. Il faut un dossier universitaire correct.
Mes résultats universitaires sont-ils suffisants ?
- b. Mon budget me permettra-il de partir ?
- c. Si je suis sélectionné.e, un abandon tardif empêche un.e autre étudiant.e de Lille de profiter de l'échange.

b. Je réfléchis au budget : le coût du programme

S'acquitter des frais de mobilité à l'Université de Lille, **AVANT LE DEPART**

COÛT : 5500 € pour une année de mobilité

Cette somme de 5500 € pour 10 mois (ou 2750 € pour un semestre) comprend :

- les frais d'études
- les services de base normalement dispensés aux étudiants de l'institution d'accueil (ex: accès aux installations sportives, aux organisations d'étudiants, aux activités récréatives...)
- l'hébergement pour la durée de l'échange, les repas en pension complète, ou une allocation pour couvrir les frais de repas
- l'accueil, l'orientation et les conseils en vue de l'inscription à des cours appropriés

Je réfléchis au budget : le coût du programme

Important : Les frais de dossier ISEP :

- frais de participation : 175 €
- frais de placement : 550 €
- inscription au TOEFL : 210 €
- assurance médicale ISEP : 80 €/ mois
- frais de voyage (billet, visa...)

sont à la charge de l'étudiant.e.

c. Je réfléchis au budget : les aides financières disponibles



- Aide à la Mobilité Internationale de l'Etat AMI

Pour les **boursiers** sur critères sociaux du **CROUS** :
- **400€ par mois entier**

Financement de **2 à 9 mois** (fractionnable sur tout le cursus universitaire)



- Bourse régionale de mobilité MERMOZ

Quotient familial inférieur à 30 000€ :

- **92,40€ max.** par semaine (dégressif en fonction du quotient familial)

Financement de **4 à 26 semaines** (1 fois dans tout le cursus universitaire)

Simulation possible sur le site du Conseil Régional

Ces aides financières ne sont pas cumulables entre elles.

Leur attribution n'est pas automatique même si vous remplissez les critères d'éligibilité.

Après avoir fait la demande d'aide financière (étape 2 dans l'ENT avant le 31/05) une commission d'attribution des aides financières est chargée de statuer sur les bourses d'aide à la mobilité que les étudiants percevront.

Boursiers : maintien de la bourse du CROUS pendant la mobilité

2. Je fais acte de candidature...

1ère étape

Constitution du dossier de demande :

sur l'ENT étudiant : application « partir à l'étranger ».



Redirection vers le portail « MoveOn » (un seul portail pour toute la mobilité). Compléter le dossier de demande de mobilité en ligne (Etape 1) et télécharger les pièces justificatives :

- Copie des relevés de notes des deux semestres précédents (**avec note d'anglais surlignée pour les non anglicistes souhaitant partir dans un pays anglophone**)
- Niveau linguistique (une certification officielle ou un test en langue validé par le CRL)
- Lettre de motivation (en anglais pour une mobilité vers un pays anglophone, sinon en français)
- Certificat de scolarité 2019-2020
- Liste des cours prévus dans les universités partenaires (learning agreement – contrat d'études)

Enregistrer le dossier PDF et l'envoyer par e-mail avec tous les documents (Full application PDF) à la Direction mobilités internationales :

intl-exchange@univ-lille.fr

au plus tard le jeudi 24 octobre 2019 avant 17h



Décision de la Commission ISEP début novembre 2019:

- Classement des dossiers **des étudiant.e.s éligibles** par la commission
- Examen des dossiers éligibles et établissement d'une liste principale et d'une liste complémentaire

Critères principaux de pré-sélection :

- Une bonne moyenne générale obtenue l'année ou les années précédentes
- Une bonne moyenne en anglais obtenue l'année ou les années précédentes
- Un projet d'études qui justifie le projet de mobilité





2ème étape

Certification en langues

Le classement de la commission peut être conditionné à l'obtention d'une certification en langue, exigée par **les universités d'accueil** (le TOEFL dans les pays anglophones notamment) ou d'un engagement de la composante à inscrire l'étudiant.e (pour les départs en Master).

Important : consultez impérativement votre courrier électronique dès la semaine du 4 novembre 2019 pour les résultats de la présélection, la confirmation de votre participation au programme et l'inscription au TOEFL au plus tard le 15 novembre

ATTENTION : Préparation au TOEFL

L'Université de Lille dispose de ressources permettant un meilleur accompagnement des étudiant.e.s sélectionné.e.s pour un échange avec les États-Unis et qui ont besoin de passer le TOEFL.

Les étudiant.e.s présélectionné.e.s seront contacté.e.s dès la confirmation de leur présélection pour qu'ils/elles puissent bénéficier du MOOC gratuit et des ressources TOEFL proposées par l'Université de Lille.

3. Si je suis retenu.e :

je constitue mon dossier de candidature pour mon placement

- Etablissement du dossier de candidature avec l'aide de la coordinatrice ISEP et de l'enseignant.e référent.e du département d'études à Lille
- Contact avec la **Direction mobilités internationales**

intl-exchange@univ-lille.fr

pour les démarches administratives et pour les aides financières

- Coordinatrice du programme ISEP

corinne.oster@univ-lille.fr



www.isep.org

Cité scientifique
Bâtiment A3
F-59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
T. +33 0 00 00 00 00
www.univ-lille.fr